

Ne pas diffuser directement ou indirectement en Afrique du sud, en Australie, au Canada, au Japon, en Nouvelle-Zélande ou aux Etats-Unis d'Amérique



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE STALLERGENES : POINT D'AVANCEMENT SUR LE PROJET DE RAPPROCHEMENT ENTRE STALLERGENES ET GREER LABORATORIES

Antony (France), le 26 mars 2015 – Le 3 mars 2015, STALLERGENES S.A. (EURONEXT Paris) a annoncé avoir reçu une proposition de son actionnaire principal, Ares Life Sciences, visant à regrouper les activités de STALLERGENES et de la société américaine GREER LABORATORIES Inc. (« GREER ») pour constituer le leader mondial de l'immunothérapie allergénique¹. Le nouvel ensemble bénéficierait des fortes complémentarités entre STALLERGENES et GREER, notamment en matière de développement produits, de production, d'expertise réglementaire et de pratiques commerciales.

Reconnaissant l'intérêt stratégique de ce projet qui renforcerait le potentiel de développement de l'entreprise, permettrait de diversifier le risque géographique du fait de la forte concentration des ventes de STALLERGENES en Europe et de capter la croissance encore inexploitée du marché américain de l'immunothérapie allergénique, le conseil d'administration de STALLERGENES a mandaté le comité d'administrateurs indépendants pour l'examen de celui-ci, dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires.

Pour répondre pleinement à cet objectif, les nominations suivantes ont été actées :

- **Le cabinet Ricol Lasteyrie Corporate Finance a été désigné en tant qu'expert indépendant, avec pour mission d'apprécier le caractère équitable des conditions financières offertes à l'ensemble des actionnaires de STALLERGENES** dans le cadre du rapprochement envisagé, et ce, dans le respect des dispositions du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les travaux de l'expert indépendant sont supervisés par le comité des administrateurs indépendants de STALLERGENES conformément aux bonnes pratiques de gouvernance et aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers.
- STALLERGENES a également procédé à la **nomination d'une banque conseil, Lazard Frères, afin de l'assister dans l'analyse des termes et conditions du projet de rapprochement**. Sa mission consistera notamment à évaluer, sous la direction du comité des administrateurs indépendants, les modalités financières et techniques du projet de rapprochement.

¹ Source interne.

- Dans le cadre du projet de rapprochement et conformément à la réglementation applicable aux opérations de fusion, **le Président du tribunal de commerce de Nanterre a par ailleurs désigné le 12 mars 2015 le cabinet Ledouble en qualité de commissaire aux apports et à la fusion.** Le cabinet Ledouble aura notamment pour mission de rendre un rapport sur les modalités de la fusion et de vérifier la pertinence des valeurs relatives et l'équité du rapport d'échange ainsi que d'apprécier la valeur des apports en nature.

Le rapport du commissaire à la fusion, ainsi que l'attestation d'équité de l'expert indépendant, seront disponibles un mois avant l'assemblée générale amenée à se prononcer sur la fusion en application de la réglementation. Il est prévu que le comité des administrateurs indépendants fasse un point sur l'avancement de ces travaux lors d'une réunion du conseil d'administration prévue mi-avril.

A l'issue de la procédure d'information et consultation du comité d'entreprise de STALLERGENES actuellement en cours, le conseil d'administration, sur la recommandation du comité des administrateurs indépendants, se réunira pour rendre sa décision sur l'opération envisagée qui serait ensuite soumise aux actionnaires de STALLERGENES.

Cette opération est également soumise à certaines conditions usuelles, notamment l'agrément de l'administration fiscale française et la confirmation par l'Autorité des marchés financiers qu'elle n'entraînera pas d'obligation de déposer une offre publique de retrait sur les actions de STALLERGENES.

Selon le calendrier prévu, elle pourrait être réalisée au troisième trimestre 2015, à l'issue de la réalisation des formalités légales requises pour sa mise en œuvre.

A PROPOS DE STALLERGENES

STALLERGENES est un laboratoire pharmaceutique international spécialisé dans le diagnostic et le traitement des allergies. Depuis plus de 50 ans, STALLERGENES repousse les frontières de la science pour proposer aux patients allergiques des solutions thérapeutiques toujours plus efficaces et durables. Grâce à sa stratégie d'innovation, soutenue par des investissements en recherche et développement représentant environ 20% de son chiffre d'affaires annuel ainsi que par des partenariats externes, STALLERGENES propose des solutions thérapeutiques ciblées d'immunothérapie allergénique, permettant d'améliorer considérablement la vie des patients souffrant d'allergies à travers le monde.

STALLERGENES est implanté dans 21 pays et compte plus de 1 000 collaborateurs. En 2014, la société a réalisé 251 millions d'euros de revenus totaux et plus de 500 000 patients ont été traités avec des produits STALLERGENES.

EURONEXT Paris (Compartiment B)
CAC small
ISIN : FR0000065674
Reuters : GEN.PA
Bloomberg : GEN.FP



Déclarations prospectives concernant STALLERGENES

Ce communiqué de presse peut contenir des énoncés prospectifs concernant le projet de rapprochement et les bénéfices escomptés. Ces énoncés prospectifs sont établis sur la base des hypothèses et des attentes de la direction de STALLERGENES et sont soumis à certains risques et incertitudes. En conséquence, les résultats réels peuvent différer de ce qui est indiqué dans ces énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient influencer les résultats futurs incluent, sans être exhaustifs, la conjoncture et les conditions économiques, y compris les problématiques juridiques et d'évaluation des produits, les fluctuations des taux de change et de la demande, ou encore les variations affectant les facteurs de compétitivité. La Société rejette toute intention ou toute obligation de réviser ou de mettre à jour les énoncés prévisionnels sur la base de toute nouvelle information ou de tout nouvel événement pouvant survenir, sauf si la loi l'exige.

Restrictions :

Ce document ne peut être diffusé directement ou indirectement en Afrique du Sud, en Australie, au Canada, au Japon, en Nouvelle-Zélande, ou aux Etats-Unis d'Amérique. L'information contenue dans ce document ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat ou de vente des actions ou d'autres instruments financiers d'Ares Allergy Holding ou de STALLERGENES dans toute juridiction, en particulier dans toute juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation, achat ou vente serait illégale avant l'enregistrement, exemption d'enregistrement ou autre qualification en vertu des lois sur les instruments financiers d'une telle juridiction. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer et de respecter ces restrictions. Ni STALLERGENES, ni Ares Allergy Holding ou tout autre participant à la transaction décrite dans ce document n'acceptera aucune responsabilité à l'égard de personnes qui ont obtenu le document en violation de ces restrictions. Les actions d'Ares Allergy Holding n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du US Securities Act de 1933 ou en vertu de toute autre loi d'une quelconque juridiction des Etats-Unis d'Amérique.

Contacts :

Christian Chavy, Directeur général
Tél. 01 55 59 20 04

Relations investisseurs et analystes

Peter Bühler
Directeur financier
Tél. : 01 55 59 23 22
Email : investorrelations@stallergenes.com

Agence de relations investisseurs et relations

FTI Consulting – Contact analystes et investisseurs
Stephan Dubosq
Tél. : 01 47 03 68 16
Email : stephan.dubosq@fticonsulting.com

Relations presse

Lise Lemonnier
Directeur communication et affaires publiques
Tél. : + 33 1 55 59 20 96
Email : llemonnier@stallergenes.com

presse :

FTI Consulting – Contact presse
Anna Adlewska
Tél. : 01 47 03 68 63
Email : anna.adlewska@fticonsulting.com